

CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 31 Mai 2021

Présents : Mesdames ETIÉVANT HUARD Christiane, SEIBEL Marie-Thérèse, TAIN Monique et VERDEL Géraldine et Messieurs BILLET Jérôme, DECHAUME José, CHOULOT Alain, GUINCHARD Gérald, MICHELET Dominique , PROST Michel et VINCENT Jérôme

Secrétaire de séance : Christiane ETIÉVANT HUARD

Validation du compte rendu du 12 Avril 2021

Le compte rendu du conseil municipal du 12 Avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

Pour des raisons d'organisation, le point 1 du conseil municipal sera traité en dernier

Devis pour relevé topographique secteur Sous Mont et Bâtiment administratif

↳ Secteur de Sous Mont : Plan d'alignement :

Le conseil municipal après étude de 3 devis retient à l'unanimité l'offre du cabinet ABCD pour un montant de 1 265.76 HT (1 518.91 € TTC)

↳ Relevé Topographique : « Bâtiment Administratif » :

Le conseil municipal souhaite que les cabinets consultés complètent leurs offres avec un relevé des façades du bâtiment de la poste.

Les devis complétés seront étudiés lors du prochain conseil municipal.

Lancement de l'appel d'offres pour les travaux sur le réseau d'eau potable

Dans le cadre du futur marché de travaux pour la rénovation du réseau d'eau potable sur les secteurs route du Revermont, rue Lamartine, forage passage à niveau

Le conseil municipal valide à l'unanimité la proposition du bureau d'étude Merlin concernant les critères de jugement des offres à savoir :

- 50 % - La valeur technique
- 30 % - Le prix
- 20 % - Les délais.

Devis branchements d'eau potable

Malgré les sollicitations depuis de nombreuses semaines des entreprises de BTP par M José DECHAUME, une seule entreprise à ce jour a répondu.

Le conseil municipal décide donc d'attendre d'autres offres pour statuer sur ces différentes demandes.

Parcelle de bois (achat)

Le conseil municipal attend des informations de la part des services de l'ONF sur cette parcelle avant de se décider sur une éventuelle préemption.

Élections départementales et régionales

Les élections départementales et régionales se tiendront les dimanche 20 et 27 juin 2021 dans la salle de cantine de l'école.

Mise en place d'un groupe de travail (aménagement zone de loisirs city parc, terrain de pétanque...)

Le conseil municipal souhaiterait réaliser des aménagements pour les enfants et adolescents :

- City parc
- Terrain de pétanques,
- Parcours santé etc...

Afin d'étudier ces projets un groupe de travail est constitué avec :
Géraldine VERDEL, Christiane ETIÉVANT HUARD, Jérôme BILLET, Jérôme VINCENT, Michel PROST et Gérald GUINCHARD.

Une 1^{ère} réunion est programmée le lundi 7 juin à 18 h 30.

Courrier d'un administré

Monsieur PAGET Robert a adressé un courrier à la commune proposant de céder à titre gratuit un bien immobilier située 25 Route du Revermont.

Le conseil municipal décide de constituer un groupe de travail composé de Michel PROST, Gérald GUINCHARD, Jérôme BILLET, José DECHAUME et Dominique MICHELET pour étudier cette offre.

Dans un 1^{er} temps des contacts seront pris avec le propriétaire par M Dominique MICHELET.

Presbytère (études des offres)

Le 7 décembre 2020, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de vendre le bâtiment (parcelle n° AH 85) après étude de SOLIHA et consultation de la population.

En date du 1^{er} février 2021, le cabinet de maître CERRI a été mandaté par le conseil municipal pour réaliser la vente de ce bien pour un montant minimum de 190 000 €.

Suite à de nombreuses visites du bâtiment, Maître CERRI nous a transmis 3 offres pour l'acquisition du bien mais toutes inférieures au prix fixé.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité de renoncer au montant minimum de 190 000 € initialement attendu et d'étudier les offres proposées.

Après étude de ces trois offres, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer la vente à la proposition la plus élevée.

Le bâtiment (parcelle AH 85) est donc vendu par décision unanime du conseil municipal à Mme COLLIN Jennifer et M PUAUD Pascal pour un montant de 165 000 €. Le cabinet de maître CERRI est chargé de réaliser l'opération.

Pour rappel les honoraires de maître CERRI s'élèvent à 5 % toute taxe et seront prélevés sur le prix de vente.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer tous les documents afférents à la vente.

Questions diverses

Adduction eau potable

Le conseil municipal décide à l'unanimité que toute demande de branchement à la conduite d'eau potable est réservée aux habitants avec permis de construire.

Spectacle école de musique :

Monsieur Gérald GUINCHARD nous informe de la demande de Madame LAGRUE de réaliser un spectacle pour enfants de l'école de musique de la Communauté de Communes le 29 juin 2021 à 19 heures.

Compte tenu que cette compétence dépend de la Communauté de Communes, Madame LAGRUE devra se rapprocher des services concernés. Toutefois le conseil municipal ne s'oppose pas à cette demande et reste dans l'attente de sa validation.

Alain CHOULOT se charge de mettre en relation Madame LAGRUE avec les services concernés.

Prochain Conseil Municipal :

Le Lundi 28 Juin 2021

La séance de conseil est levée à : 23 h 00



The image shows a handwritten signature in blue ink on the left, and an official circular seal on the right. The seal features a central coat of arms with a sun, a castle, and a tree. The text around the seal reads 'MAIRIE DE SAINT-LOTHAIN' at the top and '39230' at the bottom, flanked by two stars.